

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

<https://miremont.les-parents-services.com>

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026			
NOM	PRENOM	CLASSE	REPAS PAI <small>(panier repas fourni par la famille)</small>
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

➤ **INSCRIPTION OCCASIONNELLE** OBLIGATOIREMENT via le portail Les Parents Services

DATE DU PREMIER JOUR DE FREQUENTATION : (OBLIGATOIRE) : ----/-----/2025

INSCRIPTION A L'ANNÉE (à cocher)

LUNDI	MARDI	MERCREDI (Merci de <u>cocher</u> une seule case)		JEUDI	VENDREDI
		Cantine (l'enfant sera récupéré entre 13 h et 13 h 30 à l'école élémentaire) <i>Facturation mairie</i>	Cantine + Centre de loisirs <i>Facturation Léo Lagrange</i>		

Rappel : Pour les enfants qui restent au centre de loisirs le mercredi, merci de bien vouloir procéder à l'inscription ou la désinscription auprès de Léo Lagrange, la mairie ne pourra pas intervenir si la facture est erronée.

Merci de ne pas cocher les deux cases pour le mercredi au risque d'avoir une double facturation.

SI GARDE ALTERNÉE chaque parent doit effectuer l'inscription et communiquer ses semaines : (à cocher)

	MERE	PERE	PAYEUR MERE	PAYEUR PERE
SEMAINE PAIRE				
SEMAINE IMPAIRE				

Rappel :

☞ **Toute annulation ou changement** devra être signalé via le portail Les Parents Services.

✓ **Absence non justifiée dans les délais impartis** : le repas est facturé

✓ **Enfant non inscrit** : repas facturé double

En cas d'absence imprévue liée à une maladie, nous exigerons un certificat médical **le jour même** par mail, boîte aux lettres, LPS... **Vous devez OBLIGATOIREMENT informer la mairie PAR MAIL de toute absence.**